



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2023-02019

PUBLIÉ LE 13 FÉVRIER 2023

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire / Direction de la citoyenneté et de la légalité

37-2023-02-13-00001 - Arrêté modificatif fixant pour les élections au suffrage direct les lieux d'ouverture de scrutin et la répartition des électeurs entre les bureaux de vote (9 pages)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2023-02-13-00001

Arrêté modificatif fixant pour les élections au suffrage direct les lieux d'ouverture de scrutin et la répartition des électeurs entre les bureaux de vote

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE, DES ÉLECTIONS ET DES ASSOCIATIONS

Arrêté modificatif fixant pour les élections au suffrage direct les lieux d'ouverture de scrutin et la répartition des électeurs entre les bureaux de vote

Le préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code électoral et notamment les articles L. 17, L. 53 ET R. 40 ;
VU l'arrêté préfectoral du 31 août 2022 fixant les lieux d'ouverture de scrutin et la répartition des électeurs entre les bureaux de vote pour les élections au suffrage direct ;
VU la demande du 8 février 2023 de Mme le Maire de Saunay sollicitant la modification du lieu de son bureau de vote ;
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier l'arrêté préfectoral du 31 août 2022 susvisé ;
SUR proposition de Mme la Secrétaire Générale de la préfecture d'Indre-et-Loire ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 - Dans les communes où le nombre des électeurs ne nécessite l'ouverture que d'un seul bureau de vote, les scrutins au suffrage direct se dérouleront dans les lieux mentionnés dans l'annexe ci-jointe, qui remplace l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral du 31 août 2022 .

ARTICLE 2 - Les autres dispositions de l'arrêté susvisé demeurent inchangées.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication de faire l'objet :

- d'un recours gracieux devant le préfet d'Indre-et-Loire ;
 - d'un recours hiérarchique devant le ministre de l'intérieur et des Outre-mer;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Orléans – 28, rue de la Bretonnerie – 45057 Orléans Cedex 1 par voie postale ou par voie dématérialisée via « télérecours citoyen » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 - Mme la Secrétaire Générale de la préfecture d'Indre-et-Loire, Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Chinon, Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Loches, et Madame le Maire de Saunay, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à TOURS, le 13 février 2023
Pour le Préfet et par délégation
La Secrétaire Générale
Signé : Nadia SEGHIER

ANNEXE I modifiée
COMMUNES DANS LESQUELLES IL Y A UN BUREAU DE VOTE

CANTONS	COMMUNES	EMPLACEMENT DES BUREAUX DE VOTE
AMBOISE	CANGEY	Mairie
	CHARGE	Salle polyvalente municipale
	COURCOUÉ	Mairie
	LIMERAY	Salle des fêtes, 11 avenue du 8 mai 1945
	LUSSAULT-SUR-LOIRE	Salle de la cantine scolaire, groupe scolaire Henri Dès
	MONTREUIL-EN-TOURAINNE	Salle communale « La Bergerie »
	MOSNES	Salle polyvalente
	NEUILLE-LE-LIERRE	Salle polyvalente
	NOIZAY	Salle « Bernache », rue du 8 mai 1945
	POCE-SUR-CISSE	Salle polyvalente Germaine Villedieu
	SAINT-OUEN-LES-VIGNES	Mairie
	SAINT-REGLE	Salle polyvalente, rue du Val de l'Amasse
	SOUVIGNY-DE-TOURAINNE	Salle des fêtes, 1 rue Nationale
BALLAN-MIRE	BERTHENAY	Mairie
	DRUYE	Mairie
	SAINT-GENOUPH	Salle de sport, rue des Petits Prés
	VILLANDRY	Mairie
BLERE	CERE-LA-RONDE	Mairie
	CHENONCEAUX	Mairie
	CHISSEAUX	Mairie
	CIGOGNE	Mairie
	CIVRAY-DE-TOURAINNE	Salle Jacques Villeret
	COURCAY	Salle des associations, rue des Plantes

CANTONS	COMMUNES	EMPLACEMENT DES BUREAUX DE VOTE
	DIERRE	Salle des fêtes
	EPEIGNE LES BOIS	Mairie
	FRANCUEIL	Salle polyvalente communale, place de Verdun
	LE LOUROUX	Mairie
	LUZILLE	Salle des fêtes, place du 8 mai
	SUBLAINES	Mairie
CHATEAU-RENAULT	AUTRECHE	Salle des fêtes, place Koenig
	AUZOUER-EN-TOURAINES	Salle polyvalente
	BUEIL-EN-TOURAINES	Mairie
	CERELLES	Mairie
	CHARENTILLY	Salle polyvalente Madeleine Guillemot, 1 rue du Clos Faroux
	CHEMILLE-SUR-DEME	Mairie
	CROTELLES	Annexe Mairie, impasse de l'église
	DAME-MARIE-LES-BOIS	Mairie
	EPEIGNE-SUR-DEME	Mairie
	LA FERRIERE	Mairie
	LE BOULAY	Salle des fêtes, rue Henri Aron
	LES HERMITES	Mairie
	MARRAY	Mairie
	MONTHODON	Salle Eva Paris, 5 rue Saint Michel
	MORAND	Mairie
	NEUVILLE-SUR-BRENNE	Mairie
	NEUVY-LE ROI	Mairie
	NOUZILLY	Espace culturel Nozilia
PERNAY	Mairie	
ROUZIERES-DE-TOURAINES	Pavillon des Sports	
SAINT-AUBIN-LE-DEPEINT	Mairie	

CANTONS	COMMUNES	EMPLACEMENT DES BUREAUX DE VOTE
CHINON	SAINT-CHRISTOPHE-SUR-LE-NAIS	Salle du foyer rural
	SAINT-LAURENT-EN-GATINES	Mairie
	SAINT-NICOLAS-DES-MOTETS	Salle polyvalente, 4 rue de la Poste
	SAINT-PATERNE-RACAN	Espace Multimédia, 10 rue des Coteaux
	SAINT-ROCH	Mairie
	SAUNAY	Mairie 3 rue des Tilleuls 37110 Saunay
	SONZAY	Salle des associations, rue de la Baratière
	VILLEBOURG	Mairie
	VILLEDOMER	Salle Simone Veil, 2 bis rue Pasteur
	BREHEMONT	Salle des Séminaires de Loire
	CANDES-SAINT-MARTIN	École, 6 rue de la Mairie
	CINAI	Mairie
	COUZIERS	Salle communale, 1 rue de la mairie
	HUISMES	Foyer rural
	LA CHAPELLE-AUX-NAUX	Mairie
	LA ROCHE-CLERMAULT	Salle polyvalente Jacky Manceau, 11 route du Coteau
	LERNE	Mairie
	LIGNIERES-DE-TOURAIN	Mairie
MARCAY	Mairie	
RIGNY-USSE	Mairie	
RIVARENNES	Salle polyvalente	
RIVIERE	Mairie	
SACHE	Mairie	
SAINT-BENOIT-LA-FORET	Mairie	
SAINT-GERMAIN-SUR-VIENNE	Mairie	
SAVIGNY-EN-VERON	Mairie	
SEUILLY	Mairie	

CANTONS	COMMUNES	EMPLACEMENT DES BUREAUX DE VOTE
	THILOUZE	Mairie
	THIZAY	Mairie
	VALLERES	Mairie
	VILLAINES-LES-ROCHERS	Mairie
DESCARTES	ABILLY	Halle Simone Veil, rue du Commerce
	BARROU	Mairie
	BETZ-LE-CHATEAU	Salle polyvalente, rue des écoles
	BOSSAY-SUR-CLAISE	Salle socio-culturelle, 10 place de l'Eglise
	BOSSEE	Mairie
	BOURNAN	Mairie
	BOUSSAY	Mairie
	CHAMBON	Mairie
	CHARNIZAY	Salle des fêtes, 2 rue du Maquis d'Epernon
	CHAUMUSSAY	Mairie
	CIRAN	Mairie
	CIVRAY-SUR-ESVES	Mairie
	CUSSAY	Salle Serge Brunet, rue Béranger
	DRACHE	Salle socioculturelle
	ESVES-LE-MOUTIER	Mairie
	FERRIERE-LARÇON	Salle municipale
	LA CELLE-GUENAND	Mairie
	LA CELLE-SAINT-AVANT	Mairie
	LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN	Mairie
	LA GUERCHE	Salle des fêtes
LE GRAND-PRESSIGNY	Foyer rural, place du 8 mai 1945	
LE PETIT-PRESSIGNY	Salle Jules Ferry, 6 chemin des Bordes	
LOUANS	Mairie	

CANTONS	COMMUNES	EMPLACEMENT DES BUREAUX DE VOTE
	MANTHELAN	Mairie
	MARCE-SUR-ESVES	Salle socioculturelle
	MOUZAY	Salle 3PB, 3 rue Paul Bernier
	NEUILLY-LE-BRIGNON	Salle de réunion de la Mairie
	PAULMY	Salle des fêtes, le Bourg
	PREUILLY-SUR-CLAISE	Salle des fêtes, rue de la République
	SAINT-FLOVIER	Salle des associations, place de l'église
	SEPMES	Salle des fêtes, cour de la Mairie
	TOURNON-SAINT-PIERRE	Salle des fêtes, 4 place du 11 novembre
	VARENNES	Mairie
	VOU	Mairie
	YZEURES-SUR-CREUSE	Salle des fêtes
	LANGEAIS	AMBILLOU
AVRILLE-LES-PONCEAUX		Salle des fêtes Joseph Chesseron, place de la Mairie
BENAIS		Salle des fêtes
BRAYE-SUR-MAULNE		Salle polyvalente
BRECHES		École du bourg
CHANNAY-SUR-LATHAN		Mairie annexe, 3 place de l'église
CHATEAU-LA-VALLIERE		Mairie
CLERE-LES-PINS		Foyer rural, 6 rue du 8 mai
CONTINVOIR		Mairie
COUESMES		École
COURCELLES-DE-TOURAIN		Salle associative, 3 rue M. Pétrieux
GIZEUX		Mairie
HOMMES		Mairie
LA CHAPELLE-SUR-LOIRE		Mairie
LUBLE		Mairie

CANTONS	COMMUNES	EMPLACEMENT DES BUREAUX DE VOTE
	MARCILLY-SUR-MAULNE	Salle des fêtes
	MAZIERES-DE-TOURAINES	Mairie
	RESTIGNE	Salle des associations
	RILLE	Mairie
	SAINT-LAURENT-DE-LIN	Mairie
	SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL	Mairie
	SAVIGNE-SUR-LATHAN	Salle des fêtes
	SOUVIGNE	Mairie
	VILLIERS-AU-BOUIN	École du bourg
LOCHES	AZAY-SUR-INDRE	Salle des fêtes, rue des Sources
	BEAULIEU-LES-LOCHES	Salle des fêtes, rue des Morins
	BEAUMONT-VILLAGE	Mairie
	BRIDORE	Mairie
	CHAMBOURG-SUR-INDRE	Centre culturel de la Tuilerie
	CHANCEAUX-PRES-LOCHES	Mairie
	CHEDIGNY	Mairie
	CHEMILLE-SUR-INDROIS	Mairie
	DOLUS-LE-SEC	Mairie
	FERRIERE-SUR-BEAULIEU	Salle polyvalente, impasse de la Métairie
	GENILLE	Mairie
	LE LIEGE	Mairie
	LOCHE-SUR-INDROIS	Mairie
	MONTRESOR	Mairie
	NOUANS-LES-FONTAINES	Mairie
	ORBIGNY	Mairie
	PERRUSSON	Mairie
REIGNAC-SUR-INDRE	Mairie	

CANTONS	COMMUNES	EMPLACEMENT DES BUREAUX DE VOTE
	SAINT-HIPPOLYTE	Mairie
	SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN	Salle des fêtes (Saint-Jean)
	SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS	Mairie
	SAINT-SENOCH	Salle communale, place de la Mairie
	SENNEVIERES	Mairie
	VERNEUIL-SUR-INDRE	Salle communale, 2 place de la Mairie
	VILLEDOMAIN	Mairie
	VILLELOIN-COULANGE	Mairie
MONTS	PONT-DE-RUAN	Salle des fêtes
	VILLEPERDUE	Mairie
	ANCHE	Mairie
	ANTOGNY-LE-TILLAC	Mairie
	ASSAY	Salle des fêtes, place de la Mairie
	AVON-LES-ROCHES	Mairie
	BRASLOU	Mairie
	BRAYE-SOUS-FAYE	Mairie
	BRIZAY	Mairie
	CHAMPIGNY-SUR-VEUDE	Centre Montpensier, 2 rue du Champ de Foire
	CHAVEIGNES	Salle des fêtes
	CHEZELLES	Salle communale
	CRAVANT-LES-COTEAUX	Salle des fêtes, rue Principale
	CRISSAY-SUR-MANSE	Salle des fêtes
	CROUZILLES	Mairie
	FAYE-LA-VINEUSE	Mairie
	JAULNAY	Salle polyvalente
	LA TOUR-SAINT-GELIN	Mairie
	L'ILE-BOUCHARD	Salle des fêtes, place Bouchard

CANTONS	COMMUNES	EMPLACEMENT DES BUREAUX DE VOTE
STE-MAURE-DE-TOURAINES	LEMERE	Mairie
	LIGRE	Salle associative, 6 rue du Dolmen
	LUZE	Mairie
	MAILLE	Mairie
	MARCILLY-SUR-VIENNE	Salle polyvalente
	MARIGNY-MARMANDE	Salle Balzac – route de Noiré
	NEUIL	Mairie
	NOUATRE	Cantine municipale
	NOYANT-DE-TOURAINES	Mairie
	PANZOULT	Salle des fêtes
	PARCAY-SUR-VIENNE	Mairie
	PORTS-SUR-VIENNE	Mairie
	POUZAY	Mairie
	PUSSIGNY	Mairie
	RAZINES	Mairie
	RILLY-SUR-VIENNE	Salle des fêtes, place Saint-Martin
	SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS	Mairie
	SAZILLY	Ancienne école, 18 route de Chinon
	TAVANT	Mairie
	THENEUIL	Mairie
TROGUES	Cantine scolaire	
VERNEUIL-LE-CHATEAU	Salle des fêtes	
VOUVRAY	CHANCAY	Salle des fêtes, 23 rue des Ecoles
	REUGNY	Salle de vote, rue Sainte-Anne